

Réf: Dossier N° 074767

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAARIDJA-CELINE EAU MAGIC »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 4, Lot 96, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAARIDJA-CELINE EAU MAGIC »

Objet :

- AGRO-PASTORAL
- COMMERCIALISATION
- COMMUNICATION ET MARKETING
- INFORMATIQUE ET INDUSTRIE
- PRODUCTION DE JUS DE FRUIT SANS ALCOOL
- INTERMEDIATION GENERALE
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 4, Lot 96, Ilot 12

Dirigeant(s) : M YEO WERTRIWENA ROGER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00573 du 04/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03949/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

